Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und

Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico /

Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 8 (1930)

Heft: 5

Artikel: Die Brüsseler Dezimalklassifikation und ihre Anwendung in der

Telegraphie und Telephonie = La classification décimale universelle et

son application au service des télégraphes et téléphones

Autor: Mathys, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-873716

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avoir au préalable demandé aux offices allemand, autrichien, français et italien leur manière de voir en ce qui concerne l'introduction éventuelle de conversations de propagande dans le service international a soumis le préavis y relatif au Comité consultatif international des communications téléphoniques à grande distance. Celui-ci, à la réunion de Bruxelles 1930, a émis l'avis suivant, qui entrera en vigueur le 1° janvier prochain.

Le Comité consultatif international considérant: qu'il est important que la clientèle soit non seulement renseignée sur l'ouverture au public de nouvelles relations téléphoniques, mais aussi constate que l'audition est bonne sur les voies de communication nouvelles ou qui viennent d'être améliorées,

émet, à l'unanimité, l'avis:

1° Que les administrations intéressées se concertent pour déterminer les conditions dans lesquelles des communications de propagande seront admises pendant un délai maximum d'un mois, à dater de l'inauguration d'une relation téléphonique nouvelle ou d'une amélioration notable de l'audition sur une voie de communication existante (mise en câble, constitution de circuits directs, etc.).

2° Que les conversations de propagande soient admises, à titre gratuit, pendant une durée n'excédant pas en général 6 minutes, et, de préférence, en faveur des représentants d'organisations susceptibles de renseigner les usagers sur les nouvelles

facilités offertes au public.

3° Que les conversations de propagande ne soient pas offertes si l'audition n'est pas généralement bonne sur la voie de communication considérée ou si la charge sur cette voie de communication ne permet pas d'assurer un surcroît de trafic important.

Après entente avec les administrations intéressées, l'administration des téléphones suisses libellera des prescriptions qui, sous réserve de quelques modifications d'ordre secondaire, auront la teneur suivante:

Durant un mois à dater:

de l'ouverture d'une nouvelle relation ou de la constitution de nouveaux circuits directs importants ou

de la mise en câble d'une ligne aérienne de première importance ou

de l'installation d'amplificateurs ou encore de l'amélioration notable d'une voie de communication donnée par toute autre cause,

des conversations de propagande gratuites peuvent

être échangées.

Dans la règle, la durée d'une conversation de pro-

pagande ne dépassera pas 6 minutes.

Les offices de renseignements, les chambres de commerce, les associations pour le développement du téléphone susceptibles de renseigner les usagers sur les nouvelles facilités offertes au public sont les organisations qui en général peuvent demander des conversations de propagande.

Les centrales qui ont appris que des maisons de commerce importantes de leur réseau ont renoncé à l'emploi du téléphone, étant donné que l'audition sur certaines communications est mauvaise, devront offrir une conversation de propagande aux dites maisons chaque fois qu'une amélioration prévue ci-dessus aura été effectuée.

Les conversations de propagande ne doivent pas s'effectuer sur des communications donnant une audition insuffisante ou encore sur des communications très chargées.

Les conversations de propagande ne peuvent avoir

lieu durant les heures les plus chargées.

Le demandeur d'une communication de propagande sera rendu attentif au fait que l'administration n'assure aucune responsabilité pour la réalisation de la communication.

Les communications de propagande seront annon-

cées comme telles par les opératrices.

Il est à espérer qu'avec l'introduction de cette sorte de conversations le trafic international se développera plus vite.

Die Brüsseler Dezimalklassifikation und ihre Anwendung in der Telegraphie und Telephonie.

(Von E. Mathys, Bibliothekar S. B. B.)

Die durch den Krieg hervorgerufenen Erschütterungen in der Wirtschaft und die damit verbundene sprunghafte Entwicklung der Technik, die fortwährend vor neue Probleme gestellt wird, bringen eine solche Fülle von Forschungsergebnissen, dass es schwer hält, durch Ordnungstätigkeit den Stoff zu meistern. Es sei dabei nur auf den rapiden Fortschritt der Rationalisierung durch Arbeitseinteilung, Normierung, Fliessarbeit, Verbesserung der maschinellen Einrichtungen hingewiesen. Für den Einzelnen wird es immer schwieriger, auch nur in seinem Spezialgebiet der Entwicklung auf dem Fusse zu folgen. Die Arbeitslast bringt es zudem mit sich, dass die periodische Literatur, die immer mehr an Bedeutung gewinnt, nicht mehr mit der

La classification décimale universelle et son application au service des télégraphes et téléphones.

(E. Mathys, bibliothécaire C. F. F.)

Les troubles économiques provoqués par la guerre et l'énorme développement qui en est résulté pour la technique, constamment mise en face de nouveaux problèmes, font surgir les informations en telle abondance qu'il devient difficile de les classer systématiquement si l'on veut obtenir une documentation claire et rapide. Bornons-nous à rappeler, dans ce domaine, les rapides progrès réalisés en matière de rationalisation par l'organisation de la répartition du travail, la normalisation, l'institution du travail "à la chaîne", le perfectionnement des installations mécaniques, etc. Il devient de plus en plus malaisé pour chacun, même dans le cercle restreint de sa propre activité, de suivre pas à pas l'évolution de la science. On est trop surchargé

nötigen Gründlichkeit verfolgt werden kann, und doch ist es wichtig, jederzeit zu wissen, welche Fragen im Vordergrund stehen. Durch den Konkurrenzkampf wird jeder gezwungen, der technischen, kommerziellen und organisatorischen Literatur heute vermehrte Aufmerksamkeit zu schenken. Der Fachmann schöpft aus der Literatur neue Anregungen und stösst dabei vielfach auf Fragen, die bereits durch eingehende Versuche abgeklärt sind. Durch diese Aufdeckungen können Wiederholungen vermieden und Arbeit und Mühe erspart werden.

Um das Aufsuchen der zur Bearbeitung irgendeines Stoffgebietes notwendigen Literatur zu erleichtern, hat sich der Einzelne bis heute bemüht, eigene Nachweissammlungen anzulegen, wird aber bald eingesehen haben, dass diese der notwendigen Systematik entbehren und für unvorhergesehene Spezialaufgaben nicht hinreichen.

Der Wert einer gut angelegten Dokumentation ist besonders in den letzten Jahren anerkannt worden, und es haben sich nationale und internationale Organisationen in vermehrtem Masse damit befasst. In diesem Zusammenhang sei auch der Kongress des Internationalen Bibliographischen Instituts vom 22.—24. August in Zürich, wo sowohl Fragen der Dokumentation wie der Dezimalklassifikation behandelt wurden, erwähnt.

Die Arbeitsrationalisierung erheischt gebieterisch, dass alle Hilfsquellen, die geeignet sind, Zeit und Geld einzusparen, herangezogen werden. Durch die Organisation eines zentralisierten, bibliographischen Nachweisdienstes soll die mühselige und zeitraubende Arbeit des Aufsuchens von Literatur vermieden werden. Wohl bringen eine Anzahl Zeitschriften Literaturnachweise; leider haben aber nur einzelne auf eine gleichmässige Stoffeinteilung Rücksicht genommen. Es gilt deshalb, Ordnungsgrundlagen anzuwenden, die den Suchenden möglichst rasch zum Ziele führen.

Die Art dieser Organisation ist die Kartothek, die darin besteht, dass für jeden Aufsatz einer Zeitschrift ein Zettel angelegt wird, auf welchem die Zeitschrift, das Erscheinungsjahr, die Nummer, die Seite, der Verfasser und die Inhaltsangabe des Textes vermerkt werden. Schwierigkeiten macht aber in der Regel die Einordnung dieser Zettel. Hier kommen zur Hauptsache zwei Systeme in Frage, das Zahlen- und das Stichwörtersystem. Das erstere, das uns hier besonders interessiert, ist die universelle Dezimalklassifikation (DK), die vor mehr als 50 Jahren von dem amerikanischen Bibliothekar Melvil Dewey entworfen wurde.

Dewey wurde am 10. Dezember 1851 in Adams, Centre N. Y., geboren. Bereits im Jahre 1873 war sein erster Plan festgelegt; er übergab ihn aber erst im Jahre 1876, nachdem er sich eine grössere Anzahl von Mitarbeitern gesichert hatte, der Oeffentlichkeit. Eine Reihe amerikanischer Bibliotheken erprobten das System, welches dann im Jahre 1895 von dem neugegründeten Internationalen Bibliographischen Institut in Brüssel übernommen und weiter ausgearbeitet wurde. Die Ziele dieses Instituts sind u. a. Vereinheitlichung und Verbesserung der Dokumentation, Organisation der internationalen wissenschaft-

d'occupations pour pouvoir se tenir comme il le faudrait, au courant de tout ce que publient les périodiques; et pourtant il importe beaucoup d'être constamment renseigné sur les questions économiques et techniques à l'ordre du jour. En effet, la lutte pour l'existence oblige l'homme des temps modernes à vouer toujours plus d'attention à tout ce qui s'écrit sur ces questions et sur les problèmes d'organisation. Le spécialiste puise dans la littérature de nouvelles idées. Souvent aussi il y trouve exposées des questions qui ont déjà été élucidées par l'expérimentation; ces révélations peuvent lui épargner bien des peines et bien du travail superflu.

Ceux qui, dans l'intention de se faciliter dans les recherches auxquelles ils sont appelés à procéder, afin de pouvoir traiter tel ou tel sujet, ont recueilli par leurs propres moyens des notes plus ou moins complètes, n'ont pas tardé à constater que la méthode manquait à leur travail, que leurs notes étaient insuffisantes pour des tâches spéciales et imprévues.

C'est surtout ces dernières années qu'on a reconnu la valeur d'une bonne documentation systématique et nombre d'institutions nationales et internationales se sont préoccupées des moyens de la créer. Il convient de rappeler à ce propos le congrès de l'Institut international de bibliographie qui a tenu ses assises à Zurich du 22 au 24 août dernier et au sein duquel furent discutées les questions intéressant aussi bien la documentation que la classification décimale.

A notre époque de rationalisation du travail, il est indispensable de disposer de toutes les sources de renseignements propres à réaliser une économie de temps et d'argent. Il existe bien un certain nombre de périodiques publiant des informations bibliographiques, mais un petit nombre d'entr'eux seulement appliquent une classification systématique uniforme. Le seul moyen d'éviter des recherches laborieuses et la perte d'un temps précieux à tous ceux qui ont à se procurer des renseignements de cette nature, est de créer un service central d'informations organisé méthodiquement.

A la base de cette organisation est la cartothèque, qui n'est pas autre chose qu'une collection de fiches sur lesquelles on note, pour chaque article d'un périodique donné, le titre de celui-ci, l'année de sa publication, le numéro, la page, le nom de l'auteur et le sujet traité. Ces fiches sont faciles à établir; c'est bien plutôt leur classement qui présente généralement des difficultés. Il peut se faire d'après deux systèmes principaux: le classement numérique et le classement par sujet et matière. Le premier, que nous allons étudier ici, est le système de la classification décimale universelle (C. D.), esquissé il y a une cinquantaine d'années par le bibliothécaire américain Melvil Dewey.

Dewey est né à Adams, Centre N. Y., le 10 décembre 1851. En 1873 déjà, il arrêtait son premier plan de classification, mais ne le publia qu'en 1876, après s'être assuré le concours de nombreux collaborateurs. Expérimenté d'abord dans plusieurs bibliothèques américaines, son système fut adopté en 1895 et perfectionné par l'Institut international de bibliographie qui venait d'être fondé à Bruxelles avec

lichen Beziehungen zwischen verschiedenen Fachgruppen.

Aus den eingangs erwähnten Gründen hat das DK-System in letzter Zeit auch verschiedenenorts in der Schweiz Eingang gefunden und wird heute vom Völkerbund, vom Internationalen Arbeitsamt, von der Schweizerischen Landesbibliothek, von der Schweizerischen Volksbibliothek, von Brown, Boveri & Cie., Baden, vom Schweizerischen Elektrotechnischen Verein, von den Schweizerischen Bundesbahnen u.a. angewendet.

Da auch für die schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung die Einführung der Dezimalklassifikation ernstlich in Frage kommt, dürfte eine kurze Einführung in dieses Ordnungssystem Interesse sein.

Jedes menschliche Wissen, die gesamte geistige Tätigkeit, die geschrieben oder gedruckt, in Zeichnungen oder Abbildungen ihren Niederschlag findet, ist vom Erfinder in zehn verschiedene Gruppen, die mit 0-9 bezeichnet werden, eingeteilt worden.

Diese Gruppen sind folgende:

- Allgemeine Werke, Bibliothekwesen
- Philosophie 2 Religion
- Sozialwissenschaften und Recht
- Sprachwissenschaft
- 5 Naturwissenschaften, Mathematik
- Angewandte Wissenschaften
- Schöne Künste
- Allgemeine Literatur
- 9 Geschichte und Geographie

Jede dieser Gruppen ist wiederum in 10 Untergruppen eingeteilt, die mit einer zweistelligen Zahl bezeichnet werden. In Gruppe 6 erhalten wir beispielsweise:

- 60 Allgemeines über angewandte Wissenschaften
- 61 Medizin
- Ingenieurwesen 62
- 63 Landwirtschaft
- 64 Hauswirtschaft
- 65 Handels- und Verkehrstechnik
- 66 Chemische Technologie
- 67 Verschiedene Industrien

Feinmechanik 68

69 Bauwesen

Wenden wir uns nun der Telegraphie und Telephonie zu, so finden wir unter 621.3 (Elektrotechnik) als Untergruppe von 62 (Ingenieurwesen) die Gruppen 621.394 Telegraphie und 621.395 Telephonie. Durch Zergliederung der Zahl 621.394 ergibt sich folgendes

- 6 Angewandte Wissenschaften
- 2 Ingenieurwissenschaften
 - 1 Maschinenbau
 - 3 Elektrotechnik
 - 9 Fernmeldetechnik
 - 4 Telegraphie

Dabei ist zu bemerken, dass die Zahlen nicht zusammenhängend gelesen werden, sondern es liest sich z. B. die Zahl 621.3 als Sechs-Zwei-Eins.Drei, und nicht sechstausendzweihundert und dreizehn. Zur bessern Lesbarkeit wird von links nach rechts nach der dritten Ziffer ein Punkt gesetzt.

entre autres missions d'uniformiser et d'améliorer la documentation et d'organiser, sur le terrain international, les rapports scientifiques entre les divers groupes professionnels.

Consécutivement aux circonstances rappelées au début de cet article, le système C. D. fut introduit en différents endroits. Il est aujourd'hui, en Suisse, appliqué par la Société des Nations, le Bureau International du Travail, la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Pour Tous à Berne, Brown, Boveri et Cie à Baden, l'Association Suisse des Electriciens à Zurich, les Chemins de fer fédéraux.

L'adoption de la classification décimale universelle offrirait un sérieux avantage pour l'administration des télégraphes et téléphones suisses également. Il ne sera donc pas sans intérêt de donner ici un aperçu succinct de ce système.

Dewey groupe l'ensemble des connaissances humaines en 10 classes qu'il désigne par 0-9.

- Généralités, bibliothéconomie
- Philosophie
- Religion
- 3 Sciences sociales et droit
- Philologie, linguistique
- Sciences pures et sciences mathématiques
- 6 Sciences appliquées
- Beaux Arts 7
- 8 Littérature
- 9 Histoire et géographie

Chacune de ces 10 classes se décompose elle-même en 10 divisions, lesquelles sont désignées par des nombres à 2 chiffres. La classe 6, par exemple, comprend les matières suivantes:

- 60 Généralités des sciences appliquées
- Médecine 61
- 62Arts de l'ingénieur
- 63 Agriculture
- 64 Economie domestique
- 65 Commerce, communications, transports
- 66Industrie chimique
- 67 Industries diverses
- 68 mécanique de précision
- 69 Construction

Pour la télégraphie et la téléphonie, la classification décimale sera la suivante: 621.3 (Electrotechnique), subdivision de la division 62 (Art de l'Ingénieur), avec les groupes 621.394 télégraphie et 621.395 téléphonie.

La décomposition du nombre 621.394 donnera une idée plus précise du système:

- 6 Sciences appliquées
 - 2 Arts de l'Ingénieur
 - 1 Constructions mécaniques
 - 3 Electrotechnique
 - 9 Technique des communications à distance 4 Télégraphie.

Les nombres classificateurs ne s'énoncent pas comme des nombres entiers, mais par tranches; ainsi 621.3 se lira six-deux-un. trois et non six mille deux cent treize. Le point suivant chaque tranche de trois chiffres de gauche à droite sert donc uniquement à faciliter la lecture.

Die Unterteilung kann nun so weit geführt werden, dass es möglich ist, auch die letzte Frage unterzubringen. Die Ausgabe 1927/1928 der DK trägt denn auch dem Stand der heutigen Wissenschaft weitgehend Rechnung, und es wird durch die internationale Kommission für DK an der Ergänzung und Vervollkommnung dieses Ordnungssystems ständigen der Standard und Vervollkommnung dieses Ordnungssystems ständigen der Standard und Vervollkommnung dieses Ordnungssystems ständigen der Vervollkommnung dieses Ordnungssystems der Vervollkommnung der Vervollkommnung dieses Ordnungssystems der Vervollkommung der Vervollkommnung dieses Ordnungssystems der Vervollkommung der Vervollkomm

dig gearbeitet.

Um bestimmte Beziehungen zum Ausdruck zu bringen, werden Hilfszeichen verwendet. Betrifft eine Abhandlung gleichzeitig zwei oder mehrere Gebiete, so werden die Klassierungszahlen durch das Zeichen + verbunden, z. B. Telegraphie und Telephonie = 621.394 + 621.395. Ein weiteres Zeichen ist der Doppelpunkt:, welcher da angewendet wird, wo die Beziehung zu einem andern Gebiet besonders hervorgehoben werden will. Beispiel: 621.394.64: 621.317 = Verstärkermesstechnik. Die erste Zahl betrifft das Gebiet der Verstärkertechnik, während die zweite die Messtechnik umfasst. Gestattet ist natürlich auch, umgekehrt zu klassieren, also 621.317: 621.394.64, je nachdem der erste oder zweite Gesichtspunkt wichtiger ist.

Das DK-System ist in eine Haupttafel und fünf sogenannte Neben- oder Hilfstafeln eingeteilt. Die Hilfstafeln sind dazu da, einen Gegenstand nach verschiedenen Gesichtspunkten weiter zu kenn-

zeichnen und zwar:

- 1. nach geographischen Gesichtspunkten
- 2. nach der Sprache
- 3. nach der Zeit
- 4. nach der Form
- 5. nach den analytischen Gesichtspunkten.

Die Angabe des Ortes geschieht durch Anfügung der Ortsbezeichnung in runder Klammer. Die Ortsindexe setzen sich aus folgenden Hauptgruppen zusammen:

- (4) Europa, darunter die Schweiz (494)
- (5) Asien
- (6) Afrika
- (7) Nordamerika
- (8) Südamerika
- (9) Ozeanien

621.394(494) bedeutet also Telegraphie in der Schweiz. Das Gleichheitszeichen, gefolgt von einer Zahl, gibt an, in welcher Sprache das Werk geschrieben ist, z. B. 621.394(494) = 43, ein Werk über Telegraphie in der Schweiz, in deutscher Sprache geschrieben.

Die Angabe der Zeit erfolgt durch Anfügen der Jahreszahl in Anführungszeichen "1929", was besagt, dass es sich um Angaben aus dem Jahre 1929 handelt = 621.394(494) = 43 "1929".

Beginnt die Zahl in Klammer mit einer Null, so zeigt sie die Form an. So bestimmt (01) eine theoretische Abhandlung, (02) ein Handbuch, (03) ein lexikalisches Werk, (04) einen Vortrag, (05) eine Zeitschrift, (06) die Publikation eines Vereins, (07) Unterrichtsfragen, (08) ein Sammelwerk und (09) Geschichtliches. 621.394(09) bedeutet also Geschichte der Telegraphie.

Für die spezielle inhaltliche Form sind folgende Indexe vorgesehen:

(001) Statistische Dokumente

(002) Inventar, Warenkontrolle, Buchhaltung

La subdivision peut être poussée si loin qu'il est alors aisé de classer jusqu'au dernier détail. L'édition 1927/1928 de la C. D. tient compte dans une très large mesure des progrès réalisés jusqu'ici dans la science. Grâce au concours de la Commission internationale, la classification décimale universelle ne cesse de s'améliorer et de se perfectionner.

Lorsqu'une étude ou un ouvrage à classer traite simultanément de deux ou plusieurs matières, on relie par le signe + les nombres classificateurs correspondant à chacune de celles-ci. Exemple: un travail se rapportant à la Télégraphie et à la Téléphonie sera désigné par 621.394 + 621.395. Un autre signe usité est le double point; on l'emploie pour appuyer spécialement sur le rapport entre deux matières, ainsi: 621.394.64:621.317 Mesures techniques des amplificateurs; le premier nombre a rapport au domaine de la technique des amplificateurs, tandis que le second traite plus spécialement de la technique des mesures. Il va de soi que la classification peut être inversée, soit 621.317: 621.394.64 suivant l'importance des rapports entre les deux matières.

Le système C. D. comprend une table principale et 5 tables auxiliaires. Ces dernières servent à déterminer un objet considéré sous ses divers rapports, soit sous le rapport

- 1 de la situation géographique
- 2 de la langue
- 3 du temps
- 4 de la forme
- 5 de l'analyse

L'indication du lieu est donnée par un chiffre placé en parenthèses. Les index géographiques forment les groupes principaux suivants:

- (4) Europe, Suisse (494)
- (5) Asie
- (6) Afrique
- (7) Amérique du Nord
- (8) Amérique du Sud
- (9) Australie

621.394 (494) renseigne donc sur la télégraphie en Suisse. La langue dans laquelle un ouvrage est écrit, est indiquée par le signe = suivi d'un chiffre. Ainsi 621.394 (494) = 43 signifiera que l'ouvrage traitant de la télégraphie en Suisse est rédigé en langue allemande. L'année de l'édition est indiquée par le millésime ajouté entre guillemets: 621.394 (494) = 43 "1929" veut dire que l'ouvrage dont il est question plus haut, aura été publié en 1929.

Le nombre entre parenthèses qui commence par zéro est un "déterminant formel" qui indique la forme bibliographique d'un écrit, d'un livre, etc. Ainsi (01) désigne une théorie générale, (02) un manuel, un livre d'instruction, (03) un ouvrage lexicographique, dictionnaire, encyclopédie, (04) un essai, une conférence, (05) une revue, un périodique, (06) la publication d'une société, (07) une étude, des questions d'enseignement, (08) une collection d'ouvrages, (09) une étude historique.

621.394 (09) donne l'histoire de la télégraphie.

Les index ci-après sont réservés pour préciser la matière du contenu plus particulièrement:

(003) Verträge, Pflichtenhefte

(004) Pläne und Projekte, Zeichnungen, Voranschläge, Verzeichnisse

(005) Ausführungsinstruktionen

- (006) Verwendung des Materials, Gebrauchsanweisungen
- (007) Reglemente und Vorschriften

(008) Patente

(009) Berichte über Versuche und Betrieb.

Der Ausdruck des analytischen Gesichtspunktes, unter welchem eine Abhandlung geschrieben ist, wird durch folgende Indexe angegeben:

00.1 Vom spekulativen Gesichtspunkt aus. Theoretische Berechnung usw.

00.2 Ausführung

00.3 Wirtschaftliche Fragen

00.4 Betrieb. Verwendung

- 00.5 Einrichtung. Möblierung. Ausrüstungsgegenstände
- 00.6 Räumlichkeiten. Fabrikationsräume

00.7 Personal

- 00.8 Vom organisatorischen Gesichtspunkt aus
- 00.9 Vom sozialen und moralischen Standpunkt aus.

Auch für diese Gruppen sind weitere Zergliederungen vorhanden. Diese Indexe werden ebenfalls den Hauptgruppen angefügt.

Um das Suchen eines Gebietes zu erleichtern, wird durch ein alphabetisches Schlagwortverzeichnis auf die entsprechende Klasse im systematischen Teil verwiesen, z. B.

Telegraphie 621.394 Telephonie 621.395

Verstärker

621.394.64 weil die Verstärker in allen drei Gebieten, Telegraphie, Telephonie und Radio, vorkommen.

Aus den kurzen Erläuterungen kann ersehen werden, welche Ausdehnungsmöglichkeit dem System innewohnt und wie weitläufige Titel leicht in einem Ziffernausdruck dargestellt werden können.

Die Anwendung der DK bedingt natürlich nicht, dass die Klassifizierung mit allen Details übernommen werden muss. Vielfach genügt es, wenn man in einzelnen Gebieten nur bis zur zweiten oder dritten Dezimale geht. In Spezialgebieten dagegen, wo die Uebersichtlichkeit und das rasche Anwachsen des Materials es erfordern, werden mit Vorteil die erweiterten Tafeln angewendet. Die unbeschränkte Ausdehnungsfähigkeit sichert dem System, obschon ihm auch Nachteile anhaften, immer mehr Freunde.

Gerade in den letzten Jahren, seitdem die Veröffentlichungen besonders auf technisch-wissenschaftlichem Gebiet rapid zunehmen, gewinnt die DK immer mehr an Boden. Rund 10,000 Stellen, die sich auf 38 Länder verteilen, wenden sie bereits an. Etwa 300 holländische Gemeinden bedienen sich der DK auch für ihre Registraturen und machen damit gute Erfahrungen.

Die DK darf als Mittel zur Rationalisierung und Normung angesprochen werden und verdient daher weiter volle Aufmerksamkeit, denn auch der Vereinheitlichung der Stoffeinteilung, wodurch eine bessere Zusammenarbeit auf dem Gebiete der Doku-

- (001) documents statistiques
- (002) inventaires, contrôle des marchandises, comptabilité
- (003) conventions, cahiers des charges
- (004) plans, projets, dessins, devis, listes

(005) instructions d'exécution

- (006) utilisation des matériaux, mode d'emploi
- (007) réglements et prescriptions

(008) brevets et licences

(009) rapports sur les essais et l'exploitation

L'expression du rapport analytique du sujet traité est donnée par les index ci-après:

00.1 point de vue spéculatif, calculs théoriques, etc.

00.2 exécution

00.3 questions économiques

00.4 exploitation

00.5 installation, ameublement, appareillage

00.6 locaux de fabrication

00.7 personnel

00.8 considérations d'ordre organique

00.9 considérations d'ordre social et moral

Les index des subdivisions, lesquelles peuvent au surplus être étendues à un nombre classificateur plus grand encore, sont eux aussi ajoutés à l'index des divisions principales.

La recherche des matières dans le catalogue est facilitée par une nomenclature alphabétique qui renvoie à la classe où se trouve rubriquée, dans la partie systématique, la littérature se rapportant à chaque objet; exemple:

 Télégraphie
 621.394

 Téléphonie
 621.395

Amplificateurs 621.394.64 ,, 621.395.64 ,, 621.396.64

 $\begin{array}{c} 621.394.64 \\ 621.395.64 \\ 621.396.64 \end{array} \left\{ \begin{array}{c} \text{Les amplificateurs \'etant} \\ \text{utilis\'es} \quad \text{dans les trois} \\ \text{branches,} \quad \text{T\'el\'egraphie,} \\ \text{T\'el\'ephonie et Radio.} \end{array} \right.$

Ces quelques explications suffisent à faire ressortir la grande élasticité du système et montrent combien il est facile de représenter des titres très complexes simplement par un nombre.

L'emploi de la C. D. n'exige évidemment pas que la subdivision de toutes les classes soit poussée jusque dans les plus petits détails. Dans certains domaines, des nombres classificateurs à deux ou trois décimales suffisent déjà, tandis que dans d'autres plus spéciaux, on emploie dans l'intérêt de la clarté des tables plus détaillées. En dépit de ses inconvénients, l'extensibilité illimitée du système lui attire un nombre de partisans qui va toujours en augmentant.

La classification décimale s'étend donc toujours davantage, ces dernières années surtout, alors que les publications se multiplient si rapidement dans le domaine de la science technique. Elle est utilisée dans 10,000 offices environ, qui se répartissent sur 38 pays. En Hollande, près de 300 communes ont adopté la C. D. pour leur enregistrement; elle leur donne entière satisfaction. Elle est un précieux apport lorsqu'il s'agit d'organiser la rationalisation et la normalisation d'une entreprise; elle mérite à ce titre de retenir l'attention, vu l'importance toujours plus grande que revêt la simplification dans

mentation gesichert wird, kommt heute grosse Bedeutung zu.

Die geschaffene schweizerische Organisation des Literaturnachweises, die nunmehr vom Betriebswissenschaftlichen Institut weitergeführt wird, wird der Verbreitung der DK in der Schweiz weitern Impuls geben, wozu die in absehbarer Zeit an der Eidgenössischen Technischen Hochschule zu errichtende Zentralstelle für Literaturnachweis, für die ebenfalls die DK vorgesehen ist, das ihrige beitragen wird.

la distribution des matières pour l'obtention d'une meilleure coordination dans les travaux de la documentation.

L'Institut Scientifique suisse de l'exploitation est chargé de poursuivre l'œuvre organisatrice de la documentation littéraire; l'expansion de la C. D. en Suisse en bénéficiera, cela d'autant plus que, dans un avenir rapproché, il sera créé à l'Ecole Polytechnique fédérale un office central de documentation littéraire, lequel adoptera également la classification décimale universelle.

A propos d'une doctrine de l'économie commerciale des entreprises P.T.T.

Par le Dr. Buser, Berne.

(Suite.)

Les tarifs.

A. Principes tarifaires.

Généralités. — Les ressources financières de l'administration publique qui satisfait les besoins généraux tels que la construction et l'entretien de routes, ainsi que les ressources de certains établissements publics, les écoles par exemple, sont généralement assurées au moyen d'impôts. Toutefois, si la satisfaction des besoins par l'administration publique peut être réalisée à l'aide de prestations personnelles, de sorte que la charge à supporter par chaque usager peut facilement être déterminée, on applique, en règle générale, le principe de la rétribution directe en ce sens que chaque prestation donne lieu au paiement direct d'une taxe fixe correspondante. C'est ce principe-là, c'est-à-dire le principe de la rémunération directe, qui est pratiqué dans les exploitations des P. T. T. lesquelles, en tant qu'entreprises publiques de transports et de communications, doivent servir uniformément tous les citoyens et par conséquent la communauté. — La taxe ou le droit est fixé unilatéralement par l'entreprise. Cette procédure, qui exclut la libre entente entre l'entreprise et l'usager, repose sur le principe de la souveraineté tarifaire qui découle de la régale ou du monopole et qu'exercent aussi les chemins de fer. Voir Ire partie "Questions fondamentales, La forme", comme aussi la loi fédérale du 27 juin 1901 concernant les tarifs des chemins de fer fédéraux. Dans les relations avec l'étranger, la souveraineté tarifaire est limitée en ce sens qu'il est interdit de percevoir des taxes et droits autres que ceux prévus par les traités conclus au congrès postal universel de Londres. Voir la Convention postale universelle de Londres, art. 26. — Dans le trafic ferroviaire international, cette restriction est controversée. Voir Löning "Der Begriff der Nebengebühr" dans le recueil "Eisenbahn- und verkehrsrechtliche Entscheidungen" de Eger, tome 49, p. 117.

En vertu du principe de la rémunération directe appliqué par les entreprises des P.T.T., il doit être possible, dans l'ensemble du ménage, de couvrir tout au moins les frais de revient, y compris l'intérêt du capital d'exploitation et les réserves nécessaires. L'article 42 de la Constitution fédérale envisage même la réalisation d'une plus-value pour faire face aux dépenses de la Confédération. — Dans certaines exploitations partielles, les taxes couvrent tout juste les frais de revient; dans d'autres, par contre, elles ne suffisent pas et la moins-value doit être compensée par un prélèvement sur les excédents réalisés par d'autres exploitations. — Les entreprises des P. T. T., en tant qu'institutions de droit public, se distinguent des entreprises publiques (Hellmuth, p. 384, 390; Sax, "Die Verkehrsmittel" (tome II), p. 383 et suiv.) en ce que, dans les premières, ce sont des considérations d'économie générale qui priment tout alors que, dans les dernières, on s'inspire avant tout du principe de la rémunération intégrale des services rendus et de la réalisation de bénéfices, tel que c'est par exemple le cas dans les entreprises de gaz et d'électricité et, jusqu'à un certain point, dans les chemins de fer. — Etant donné que les entreprises de transports et de communications évoluent sans cesse du régime privé au régime public ou de droit public, il n'est pas toujours facile, lors du passage d'un régime à l'autre, de déterminer les différences qui distinguent les deux genres d'exploitation au point de vue de leur économie. Alors que la poste est appelée à satisfaire surtout des besoins généraux et que, par conséquent, elle se propose plutôt de servir l'économie générale, le téléphone, par exemple, ne sert qu'une petite partie de la population; en 1929, sur 100 habitants, il y avait 6,7 postes téléphoniques en Suisse, 4,7 en Allemagne et 15,3 dans l'Amérique du Nord. En ce qui concerne les principes tarifaires, le téléphone ressemble donc davantage à une entreprise publique. Dans le service d'automobiles, l'évolution est très apparente. En Allemagne, en Autriche et en Suisse, l'administration des postes entretient un service d'automobiles très ramifié, qui fait concurrence aux autres entreprises publiques et privées. En Allemagne et en Suisse, la poste en est même arrivée à subordonner la création de courses d'automobiles postales à la